

Agadir / Séminaire : Partenariat Public-Privé dans le secteur de l'Eau et de l'Environnement

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 10-04-2008 01:37:13

Le terme de Partenariat Public-Privé (PPP) connu également sous la forme de gestion déléguée, recouvre l'ensemble de modes de participation du secteur Privé, au financement et à la mise en oeuvre (conception, construction) et surtout gestion, des infrastructures et des services publics : Eau, assainissement, ramassage des déchets, transport urbain, etc...

Un séminaire pour évaluer l'état des lieux au Maroc, mais également pour analyser les expériences dans certains pays étrangers amis du Maroc, est organisé Jeudi à Agadir, par Sotradema, première entreprise nationale à être certifiée ISO 90001/2000.

Les avantages clés des PPP, pour les populations locales, se résument à un accès aux nouvelles installations et aux services publics, plus modernes, la conception et la construction plus rapides de nouvelles installations plus appropriées à rendre service adéquat aux usagers. A cela, il y a lieu d'ajouter la stimulation de la croissance économique et la création de nouveaux emplois, en plus de la libération de fonds publics pouvant servir à d'autres services essentiels (habitat, santé, enseignement...).

Les avantages clés des PPP pour les Collectivités locales et régionales se trouvent à la fois dans la réalisation des infrastructures et projets de développement, l'exécution plus rapide de projets d'immobilisations et partage des risques et des responsabilités avec les partenaires du secteur privé. L'accès à de nouvelles sources de financement et à de nouvelles compétences spéciales, est également un avantage d'importance. Pour le privé les avantages des PPP se résument à de nouvelles possibilités d'affaires liés à de nouveaux contrats, le partage de risque, des sources de financement grâce à des contrats sécurisés.

L'objectif du séminaire est d'abord de discuter le partenariat Public/Privé dans le secteur de l'eau et de l'Environnement. Identifier comment le privé peut s'impliquer plus dans le développement des infrastructures dans notre pays et surtout comment être performant et réactif, entre autres points.

L'expérience internationale sera évoquée grâce aux interventions de participants étrangers. Du côté national, plusieurs institutions publiques, privées et semi-public, feront des interventions chacune dans son domaine d'activité en relation directe avec le thème.

L'Opinion